

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social

ARRÊTÉ MODIFICATIF

portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2016

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu l'arrêté du 10 avril 2015 fixant les règles d'organisation générale et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de contrôleur du travail hors classe,

Vu l'arrêté du 13 avril 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe,

Vu l'arrêté du 10 mai 2016 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe au titre de l'année 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 10 mai 2016 susvisé est modifié comme suit :

« Sont nommés en qualité de membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de contrôleur du travail hors classe ouvert au titre de l'année 2016 :

Madame Agnès DUMONS

Directrice du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France, unité départementale du Val-de-Marne, Présidente du jury ;

Monsieur Eric BARBANSON

Inspecteur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté, unité départementale du Doubs ;

Madame Stéphanie CALON

Attachée principale d'administration de l'État, à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Nord-Pas-de-Calais-Picardie ;

Monsieur Pascal DESILLE-LEGEAY

Directeur du travail adjoint à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, unité départementale du Lot-et-Garonne

Madame Valérie LABATUT

Inspectrice du travail à la direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de
l'emploi d'Île-de-France, unité départementale des Hauts-de-
Seine. »

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **30 AOUT 2016**

L'adjointe au chef du bureau du recrutement



Ingrid FAURE